

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 636.029

Porte-mine.

Société : GEBR. FEND Gesellschaft mit beschränkter Haftung résidant en Allemagne.

Demandé le 15 juin 1927, à 16^h 11^m, à Paris.

Délivré le 6 janvier 1928. — Publié le 30 mars 1928.

L'invention se rapporte à un porte-mine dont la mine peut être poussée vers l'avant dans la fente du manchon du crayon, par un tube, une bague, un bouton ou tout autre 5 dispositif de poussée approprié pénétrant à l'intérieur.

Les porte-mine de ce genre actuellement connus obligent ceux qui les emploient à se servir des deux mains pour régler la mine.

10 Avec une main on tient fermement le manchon du crayon et à l'aide de l'autre on déplace la bague de poussée sur le manchon.

La présente invention remédie à cet inconvénient.

15 La nouveauté consiste en ce que la bague de poussée s'engageant par la fente du manchon, à l'intérieur de ce dernier, agit sur la tige actionnant la mine, par l'intermédiaire d'un dispositif de poussée.

20 Ce mode de liaison de la tige motrice, et par conséquent de la mine avec la bague de poussée, présente sur le système fixe l'avantage que, pour faire avancer la mine, on appuie sur le papier, le crayon, saisi par la bague 25 de poussée par une seule main, pratiquement la droite, et le manchon se retire dans la bague de poussée de la longueur désirée.

30 On connaît aussi des porte-mine dont la tige de poussée des mines est appuyée sur un ressort disposé dans une ouverture guide du porte-mine à l'extrémité d'une boîte à mine déplaçable. Ces porte-mine présentent l'in-

convénient qu'au fur et à mesure de l'usure des mines, la boîte à mines est poussée de plus en plus dans le manche du porte-mine, 35 la longueur totale du porte-mine étant ainsi diminuée et de plus que, après emploi, les mines ne peuvent être ramenées dans la boîte à mines qu'au moyen des deux mains, la main gauche agissant sur la mine pendant que la 40 droite tient fermement le porte-mine.

L'objet de l'invention ne présente pas ces deux inconvénients. Dans ce dispositif, la bague de poussée se déplace toujours sur un manchon de même longueur. De plus, le retrait 45 de la mine, après emploi, se fait de la manière la plus simple, en plaçant la pointe à peu près perpendiculairement au papier et en appuyant un doigt de la main occupée à écrire sur la tête du porte-mine, c'est-à-dire la partie 50 arrière du manchon. La deuxième main reste tout à fait libre.

Un exemple d'exécution est représenté au dessin.

Les fig. 1 et 2 représentent une vue en 55 élévation et une coupe longitudinale du porte-mine rempli avec une mine.

La fig. 3 représente une coupe longitudinale du porte-mine vide.

La fig. 4, une coupe suivant la ligne 4-4 60 de la fig. 3.

La glissière creuse *b* se déplace dans le manchon *a*. Elle est fixée solidement à la bague de poussée *e* au moyen de la cheville *d* prenant

dans la fente longitudinale *c*. Dans la glissière *b* se trouve un ressort de butée *f* qui s'appuie d'une part contre la butée *g* et d'autre part contre la tête *h* de la tige de commande de mine *i*. Cette dernière passe dans l'ouverture de la pointe conique *k* qui est vissée au manchon *a* et sert également à guider la mine *l*. Il est avantageux que l'ouverture de la pointe conique *k* ait une section non ronde, par exemple carrée, de manière que la mine *l* de forme identique ne puisse pas tourner dans l'ouverture. Au bout arrière du manchon *a* se trouve le réservoir à mines *n* que l'on peut fermer au moyen d'un couvercle fileté; le fond du réservoir se trouvant au bout intérieur est légèrement en retrait de manière à former un espace pour y enfoncer une gomme.

L'avancement de la mine se fait en tenant fermement la bague de poussée *e* avec la main qui écrit et en appuyant la pointe *k* du porte-mine à peu près perpendiculairement sur le papier. De ce fait, par suite de la pression du ressort de butée *f*, la mine *l*, avec la tige de commande *i* et aussi le manchon *a* se retirent dans la bague de poussée *e*. Au moment où on relève la pointe du crayon *k* du papier, la tige de commande *i* et aussi la mine *l* sont à nouveau poussées vers l'avant autour de la pièce autour de laquelle le ressort de poussée *f* était comprimé et de ce chef la pointe *k* reste dans la position de retrait dans la bague de poussée *e*.

Pour ramener la mine *l* dans l'ouverture de la pointe conique *k*, après emploi, en vue de la ménager, cette pointe est simplement tenue à peu près perpendiculairement au papier par la main qui écrit et on appuie sur la tête *m* du manchon *a* au moyen d'un doigt de la même main, pratiquement de l'index.

La longueur de la bague de poussée *e* peut être choisie de telle manière que la distance entre le côté inférieur de la bague de poussée et le joint de séparation entre le cône *k* et le manchon *a* donne en tous temps la longueur

du bout de mine encore disponible dans le porte-mine. 45

Au lieu du ressort à boudin *f* on peut aussi employer dans le dispositif de butée, une butée en caoutchouc ou tout autre dispositif élastique quelconque.

RÉSUMÉ. 50

L'invention se rapporte à un porte-mine caractérisé en ce que :

1° Un dispositif de poussées passant d'une manière connue dans une fente du manchon du porte-mine agit sur la tige de commande des mines par l'intermédiaire d'un mécanisme de pression. 55

2° Une forme d'exécution suivant 1°, caractérisé en ce que le dispositif de butée se compose d'une pièce coulissante creuse, disposée à l'intérieur du manchon, fixé au dispositif de poussée à l'aide d'une cheville guidée dans la fente du manchon, de la tête pouvant être déplacée dans la pièce coulissante; de la tige de poussée des mines et du dispositif élastique intercalé entre une butée de la pièce coulissante et la tête de la tige de poussée. 60 65

3° La longueur de la bague de poussée est choisie de telle manière par rapport à la longueur du manchon, que la distance entre le côté inférieur de la bague de poussée et une marque appliquée sur le manchon par exemple le joint entre le manchon et le cône corresponde à la longueur du bout de mine disponible. 70 75

4° La section du creux guidant la mine n'est pas ronde et la mine de même forme de manière qu'elle ne puisse pas tourner.

5° Le fonds du réservoir à mines disponibles disposé au bout arrière du manchon est légèrement en retrait de manière à réserver un espace pour la fixation de la gomme. 80

Société : GEBR. FEND
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Par procuration :
M^{re} L. LEYMARIE.

